

Économie sociale et NPO, un problème épineux

Jean-François Draperi

Numéro 292, mai 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022102ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022102ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Draperi, J.-F. (2004). Économie sociale et NPO, un problème épineux. *Revue internationale de l'économie sociale*, (292), 4-4.
<https://doi.org/10.7202/1022102ar>

ÉCONOMIE SOCIALE ET NPO, UN PROBLÈME ÉPINEUX

Le compte satellite des institutions sans but lucratif – c'est-à-dire des associations – va voir le jour, en France comme dans d'autres pays européens. Nous présentons dans ce numéro deux articles portant sur cette question : l'un de Sybille Mertens sur la Belgique, qui fait figure de pionnière, et l'autre de Viviane Tchernonog qui se penche sur les acteurs associatifs. Nous publierons dans un prochain numéro une contribution importante d'Edith Archambault et de Philippe Kaminski, principaux artisans de l'élaboration de ce compte satellite en France. L'ensemble de ces contributions provient du travail réalisé cette année par l'Addes et présenté lors de son dernier colloque en décembre dernier.

L'établissement d'un compte satellite propre aux associations exacerbe un débat important au sein des spécialistes de l'économie sociale dans différents pays d'Europe. En effet, l'établissement de ce compte fait craindre une extension de la doctrine d'origine anglo-saxonne des NPO (*non-profit organizations*) aux dépens de la conception, dominante en Europe, d'économie sociale. L'enjeu n'est pas mince, puisque la conception NPO oppose les associations sans but lucratif aux coopératives, qui sont des groupements de personnes ayant une activité commerciale, un capital et un objet économique. Les chercheurs en économie sociale considèrent que la conception NPO remet en question l'unité de l'économie sociale et, conséquemment, qu'elle nie la possibilité de l'économie sociale de bâtir une autre économie. Un compte satellite des associations structure indéniablement le secteur NPO, alors que le compte satellite de l'économie sociale, évoqué depuis de nombreuses années en France, n'a pas encore vu le jour.

Comme nos lecteurs le savent bien, la *Recma*, dont les racines plongent dans l'histoire coopérative, s'inscrit clairement dans une perspective d'économie sociale et suit attentivement les progrès de celle-ci au sein du débat social et politique européen. Or, les spécialistes discutent généralement de cette question sur un plan théorique ou doctrinal. Il ne s'agit cependant pas seulement d'un débat d'idées, mais d'une lutte très concrète. Si l'on s'en tient aux seuls faits, nous pouvons regretter de n'être pas parvenus à élaborer en premier lieu un compte d'économie sociale, mais nous ne pouvons pas regretter que les associations, en tant que composantes de l'économie sociale, accèdent à une meilleure reconnaissance. Nous savons même, depuis de nombreuses années, que la composante associative est celle dont l'évaluation quantitative est la moins aisée. L'établissement du compte satellite des associations constitue ainsi « un pas en avant ». Mais ce « pas en avant » ne fait que rendre plus nécessaire l'avancement du compte d'économie sociale. La démarche est d'ores et déjà engagée au niveau européen : les 21-23 avril ont eu lieu à Bruxelles, à l'initiative de la Commission européenne, « Les journées sur le compte satellite de l'économie sociale » auxquelles quatre-vingts personnes, dont de nombreux statisticiens, ont participé.

Une question, peut-être plus importante encore, reste posée : pourquoi le compte des associations voit-il le jour avant le compte d'économie sociale en Europe ? Ce n'est certes pas parce que la conception NPO est plus forte que celle d'économie sociale, mais plus sûrement parce que ses promoteurs se sont donné des moyens financiers et de recherche (qui vont de pair) plus importants que ceux consentis par les promoteurs de l'économie sociale. Le moyen le plus sûr pour que le compte d'économie sociale voie le jour, c'est que les acteurs et les chercheurs d'économie sociale le veuillent vraiment, qu'ils aient *réellement* confiance dans la conception qu'ils revendiquent et se donnent les moyens de la faire reconnaître.

Jean-François Draperi ●